

# Assemblée Générale ordinaire 2020

France Raceboard Association

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020
- **Rapport moral du Président 2020, projets 2021**
- Rapport financier 2020 et vote
- Présentation du budget 2021 et vote
- Renouvellement du Comité Directeur

**L'année 2020 : Une année difficile à tous les points de vue.**

2020 était la première année où nous proposons un **don défiscalisé**. Nous remercions nos donateurs pour leur généreuse contribution. Cette initiative est bien sûr reconduite en 2021.

Elle a été particulièrement difficile pour tout le monde d'un point de vue sanitaire.

Sur le plan sportif, le confinement et les règles sanitaires ont fait **annuler un très grand nombre de régates** aussi bien nationales.

Nous avons pu malgré tout organiser le **stage à Carcans Maubuisson**. Cela a été un franc succès et se fut un déchirement d'avoir à refuser des inscriptions du fait des restrictions de participants dues au Covid. Cependant l'équilibre financier du stage n'a pas été atteint. Cela pose une vraie question pour 2021.

**Toutes les autres initiatives prévues en 2020 ont été annulées** (coupe nationale par équipe (Angers) et Championnat de France (Miramas) **excepté MEDCUP et GMT** (Vannes)

La crise sanitaire continue, les déplacements et les compétitions sont impossibles pour beaucoup d'entre nous voire interdites.

Planifier des actions dans ces conditions est très difficile. Nous avons décidé de **tenter de transformer cette année le stage en rassemblement structuré pour cette année**. Les conditions sont trop aléatoires pour organiser un tel rassemblement plus structuré avec les risques financiers allant avec.

Retour à la « normale » pour l'automne 2021?

Open de France Festi Wind Biscarosse 31/07-05/08

Championnat de France **Lacanau** 30/10-01/11

Difficulté de voir l'évolution de la pratique dans ce contexte particulier, néanmoins :

- Une **nette hausse de revente flotteurs récents** (Foil? Renouvellement?),
- Par ricochet : meilleure accessibilité financière du matériel,

**L'offre en planche homologuées s'élargit** pourtant (soutien des fabricants).

- Renouvellement par Starboard de sa 377
  - Nouvelle Proteus Unifiber (Hollande)
  - 3 Bay (Vannes) (planche étravée)
- + starboard 377L (2019) et Exocet (2019)

## International

### 2020

... marqué par le décès de Ceri Williams .... Reprise par Piotr Oleksiak (Sopot)

Monde 23-29/08: Balatonfured, Lac Balaton, Hongrie - **ANNULE**

Monde Master 11-16/08 Hondarribia,, Région Basque - Espagne- **ANNULE**

Europe 1er-5 sept - Sopot - Pologne : **21 classés**

### 2021

Monde 16-21/08 - KIZEZERS LAKE, RIGA, Lettonie

Europe 21-28/08 TALLINN, Estonie

Monde Master 9-13/10 HONDARRIBIA, GIPUZKOA, Région Basque - Espagne

Worlds - <https://worlds2021.raceboard.org>

Europeans - <https://europeans2021.raceboard.org>

Masters - <https://masters2021.raceboard.org>

## International

**2022**

Pressentis :

Monde : Mai – Hongrie

Monde Master : Octobre Italie

Europe : France ?

Projet d'Europe 2021 en France (Maubuisson) en gestation en 2020 mais :

- 20 k€ de budget à apporter par la classe
- Prise de risque trop élevée en 2021 (COVID)
- Nécessité d'une équipe FRA investie dans l'organisation

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020
- Rapport moral du Président 2020, projets 2021
- **Rapport financier 2020 et vote**
- **Présentation du budget 2021 et vote**
- Renouvellement du Comité Directeur

**Solde au 31/12/2019 2 006,68 €**

## **Recettes**

Cotisations	600,00 €
Dons	330,00 €
Stage 2020	2 250,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>3 180,00 €</b>

## **Dépenses**

Hébergement site Web	176,27 €
Logiciel Site Web	276,13 €
Dépenses Stage	3 102,73 €
Frais bancaires	36,58 €
<b>Total dépenses</b>	<b>3 591,71 €</b>

**Solde au 31/12/2020 1 594,97 €**

**Solde au 31/12/2020 1 594,97 €**

## **Recettes**

Cotisations	600,00 €
Dons	330,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>930,00 €</b>

## **Dépenses**

Hébergement site Web	176,27 €
Logiciel Comptabilité	59,00 €
Frais bancaires	20,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>255,27 €</b>

**Solde au 31/12/2021 2 269,70 €**

## Article 8 - Vote et composition du Conseil d'Administration

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres maximum. Les membres du C.A sont élus au scrutin secret pour 3 ans. Le C.A. est renouvelable par tiers tous les ans. Un tirage au sort sera éventuellement effectué pour désigner les membres sortants.

Les candidats doivent jouir de leurs droits civils et politiques.

Les membres élus du C. A. déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêt avec l'objet de l'association.

Les membres du C.A sont élus à la majorité relative et son rééligibles.

Est éligible au C.A tout membre de l'association âgé de 18 ans au jour de l'élection.

Est éligible au C.A., tout adhérent s'étant déclaré par courrier ou courriel au secrétaire en place ou par défaut, au président ou vice-président, au moins une semaine avant l'A.G., cachet de la poste ou date d'envoi courriel, faisant foi.

Tout adhérent candidat certifie avoir pris connaissance préalablement des présents statuts et règlement intérieur de FRA.

## Questions diverses / divers